

# Rapport moral et d'activités GdH 2022

---

Date : 12/11/2022

Bilan de cette deuxième année de jardinage participatif :

- ☐ 4 mars : participation à la réunion sur le jardinage organisée par la mairie de Dieulefit
- ☐ 8 mai : troc aux plantes à l'école du Juncher
- ☐ 15 mai : conférence sur la permaculture à l'hirondelle aux champs (la Bégude de Mazenc)
- ☐ 21 mai : participation à la réunion sur l'eau de pluie organisé par la mairie de Dieulefit
- ☐ 2 juillet : repas convivial et partagé avec les adhérents
- ☐ 7 novembre : conférence sur l'eau de pluie : un trésor sous-estimé (mairie de Dieulefit)

Les épisodes de canicule à répétition nous font prendre conscience que l'eau est un bien précieux et que c'est important de bien gérer cette ressource. Au niveau du jardin, on continuera à pratiquer des techniques de conservation et de protection de ce bien. Malgré cela nous avons pu distribuer 420 paniers de légumes et de fruits (pommes)

Constat de la participation au jardinage sur l'année (sur 20 inscriptions) :

Nombre de personnes en moyenne par semaine sur le mois :

Mars : 14\_ Avril : 14\_ Mai : 15\_ Juin : 14\_ Juillet : 10\_ Août : 8

Septembre : 6 (dont 3 jours de pluie) Octobre : 7

Par contre certains jours, je me suis retrouvé à gérer jusqu'à 9 personnes et je me suis aperçu que c'était trop nombreux pour avoir un jardinage de qualité. Pour 2023, j'ai limité à 6 personnes par jour maxi.

Défections : 8 sur 20 personnes inscrites

- ❖ 4 personnes en incapacité physique (longue maladie)
- ❖ 1 personne pour raison familiale
- ❖ 1 personne pour déménagement
- ❖ 1 personne en longue absence
- ❖ 1 personne sans motif

Suite à ce constat, je souhaite modifier le règlement intérieur pour faciliter une meilleure gestion du jardinage et une meilleure répartition des personnes sur l'année. En outre, je souhaite favoriser l'entrée de nouvelles personnes qui sont en demande sur la liste d'attente. Je vous soumettrai donc au vote l'adoption de ce nouveau règlement.

Merci à vous tous

Cette année, nous avons un reliquat de 104 €. Cette somme sera attribuée aux charges de fonctionnement. Les cotisations 2023 n'augmenteront donc pas.

Perspectives pour les années à venir : renouvellement des bâches des serres (demande d'une subvention à la mairie de Dieulefit ?) ; d'autres souhaits ?

Vote : contre :0 abstention : 0 Pour : 12 - **adopté**

Merci à vous tous